

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM N° 020-2026

Séance du 24 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre avril à dix-huit heures zéro minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal en mairie de Choisey, sous la présidence de Madame le Maire, Hélène THEVENIN.

Date de la convocation : 17 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Date d'affichage : 29 avril 2026

PRESENTS : THEVENIN Hélène, ANGONIN Thierry, BARRET-PAQUES Béatrice, BARTHE Olivier, CRETIN Bérengère, DUBOIS Stéphane, HUNKELER Sandrine, De KERLEAU Sébastien, LACROIX Marie-Paule, M. LAVRUT Arnaud, MAUPOIL Florence, METRAILLE Thomas, SADOT Gaëlle, SIBILLE Laurent, VALENTE Nathalie

ABSENTE excusée : BARRET-PAQUES Béatrice

POUVOIRS en application de l'article L. 2121-20 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 du CGCT, Ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

| NOMS DES MANDANTS | A | NOMS DES MANDATAIRES |
|------------------------|---|----------------------|
| BARRET-PAQUES Béatrice | A | CRETIN Bérengère |

Monsieur, BARTHE Olivier a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-6 du CGCT.

OBJET : Vote des subventions Communales 2026

Madame le Maire donne en lecture la répartition des subventions 2026 allouées aux associations dans le cadre du vote du budget primitif de l'exercice en cours.

Le montant total des subventions attribuées aux associations s'élève à 7950 €.

Il est précisé :

-Que Madame Marie-Paule LACROIX et Monsieur Thierry ANGONIN se sont retirés de la séance pour le vote de la subvention de l'ACCA en tant que secrétaire de l'association, et membre, ils n'ont pas pris part au vote.

-Que Monsieur Stéphane DUBOIS, Thierry ANGONIN et Madame Sandrine HUNKELER étant membres du Comité des Fêtes quittent la séance avant le débat et ne prennent pas part au vote de l'association étant en de situation de conflit d'intérêt.

| Associations locales | Projets 2026 soutenus | Montant subvention complémentaire |
|---------------------------|--|--|
| AS Choisey | Développer l'offre loisirs « baby-foot et foot loisirs. Attirer à nouveau avec une pelouse honneur regarnie, finaliser le part ballon compétition sénior à former et conserver | 1500 € puis sur factures selon les dépenses |
| Choisey et son patrimoine | Mise en valeur du patrimoine communal : Buste de la Diane, table d'orientation, Motte | 1500€ |

| | | |
|--|---|--------------|
| | féodale | |
| Association des parents d'élève | Projet Hip-Hop je danse donc je suis | 1000€ |
| Association des commerçants de Choisey | Subvention de fonctionnement | 2000€ |
| A.C.C.A. La Saint Hubert | Achat de miradors, panneaux signalisation de battues, achat d'un bungalow | 450€ |
| Comité des fêtes | Au titre du soutien et reconnaissance des actions menées | 500€ |
| <u>Organismes extérieurs</u> | | |
| ADMR | Aide financière, soutien aux actions réalisées | 200€ |
| Secoure populaire | Soutien aux actions réalisées | 200€ |
| Phoenix sport | Parcours sport santé séniors-marche, mobilité, nutrition et prévention | 200€ |
| Foyer socio-éducatif | Soutien aux actions réalisées | 200€ |
| Association des secrétaires de mairie du Jura | Soutien aux actions réalisées, voyages culturels et pédagogiques | 200€ |

APRES EN AVOIR DELIBERE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A la majorité des suffrages exprimés, 0 voix contre et 1 abstention s'étant manifestées pour le vote de la subvention de Phoenix sport.,

- **APPROUVE** la répartition des subventions versées dans le cadre du vote du budget primitif communal 2026

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre des membres présents.



Le Maire, Hélène THEVENIN

Le secrétaire de séance Olivier Barthe

